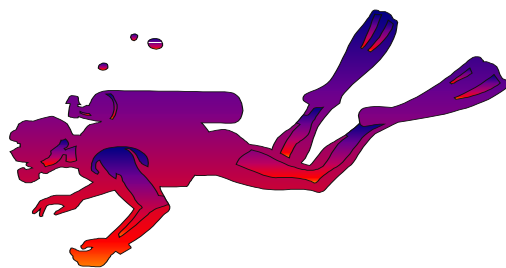


La Gazette du CSV

Club Subaquatique de Vernier

Décembre 2002 n°3



Message du comité

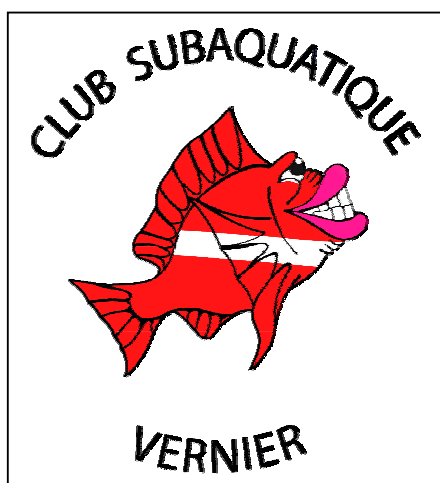
Chers membres du CSV,

C'est une année positive pour le CSV qui arrive à son terme. Plus de 110 personnes ont rejoint ou renouvelé leurs adhésions à notre club. De nombreuses remarques positives concernant les activités tels que la sortie sous glace, fête du 1er août, lac de Taney, Iles Mèdes, le France, etc... ainsi que des dépenses maîtrisées et des comptes sains font que le club va débiter l'année 2003 avec le sourire.

Enfin afin d'augmenter son attractivité, le club a acheté un bateau d'occasion qui permettra d'embarquer une dizaine de plongeurs et/ou des plongeurs handicapés.

Le CSV et son comité remercie tous les bénévoles, qui se sont spontanément portés volontaires, pour avoir aidé le club à réaliser ses différentes activités et manifestations avec succès.

Pour terminer, le comité souhaite à tous ses membres et à leurs familles de merveilleuses fêtes de Noël ainsi que ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2003.



Club subaquatique de Vernier
Piscine du Lignon
CP260
1219 Le Lignon
Patrick Gilliéron
079 213 32 03
CCP : 17-662710-8

Gazette du CSV
Stéphane Schweizer
33 ch. du Village
1258 Perly
022 771 04 78
mail : sschweiz@ip-worldcom.ch

Membres du comité du CSV

Président :	Gilliéron Patrick	079 2133203
Vice-président :	Baudin Patrick	079 4258853
Trésorier :	Franz Fernandez	076 3725476
Secrétaire :	GianCarlo Callegari	076 4043433
Gazette :	Schweizer Stéphane	078 8208063
Matériel :	Muffat Serge	079 3871803
Administration des membres :	Parceiro Miguel	079 6574047

Location matériel de plongée

	1 jour	Week-end	Semaine
Bloc :	5. -	10. -	30. -
Stab :	5. -	10. -	30. -
Combi :	5. -	10. -	30. -
Détendeur :	10. -	15. -	40. -
Ordinateur :	5. -	10. -	30. -
PMT :	5. -	5. -	15. -
Complet :	25. -	40. -	100. -

Cotisation 2003

Votre club ne pourrait subvenir à ses besoins sans votre précieuse aide. Ce n'est qu'avec le versement régulier de la cotisation annuelle qu'il pourra vivre, se développer, acquérir du nouveau matériel, etc., etc.... Alors ne l'oubliez pas !

Versez votre cotisation de 120.- (Adulte) ou 60.- (moins de 16 ans) dès que possible au CCP 17-662710-8 et venez nous voir le mercredi à la piscine du Lignon muni du récépissé pour faire valider votre carte de membre.

Nous comptons sur vous et vous en remercions par avance.

Le comité

Nouvelle acquisition du club Un bateau



Le club vient d'acquérir cette embarcation afin d'offrir à ses membres de nouveaux horizons de plongée. D'une capacité de 12 plongeurs ce bateau sera démonté, remis en ordre et relooké cet hiver par des membres du club.

Il devrait être terminé ce printemps et mis en location avec ou sans pilote.

Pour les travaux, les volontaires sont les bienvenus...alors n'hésitez pas à vous annoncer !!!

Assemblée Générale

N'oubliez pas, le 28 février aura lieu l'assemblée générale de notre club. Il est vraiment souhaitable que vous y participiez car nous avons besoin de votre avis pour la bonne marche du club.

Merci d'avance



Le mercredi, y'a de la bonne humeur au bord de la piscine!!!

Sortie Club 2002/2003 Youppie... A vos agendas ! ! ! !

Tous les mercredis :	dès 20h15	PMT, natation, bouffe à la piscine du Lignon
Soirée de l'escalade :	7 décembre	P. Gilliéron Plongée de la Banane (Pâquis) Repas et soirée : 35.- CHF
Assemblée Générale :	28 février 2003	Comité CSV On compte sur votre présence !

Une des sorties ci-dessus vous intéresse ? Prenez contact avec le responsable afin de réserver votre place au plus vite.

Week-end Club Lac de Taney (VS) le 24-25 août 2002

Notre club enchaîne les nouveautés à une cadence infernale ! ! ! Après la découverte de la plongée sous glace, nous avons retrouvé quelques 19 plongeurs et 5 accompagnants au bord du lac de Taney afin de s'essayer à la plongée d'altitude. Juché à plus de 1400 m. le lac est inaccessible par la route, c'est grâce aux véhicules 4x4 que nous avons pu monter les 20 personnes (4 sont montées à pieds) et leurs affaires ainsi qu'une quarantaine de blocs. Après un pique-nique au bord du lac nécessitant une sieste suite aux quantités avalées, une première plongée a eu lieu sous un ciel chargé mais sans pluie. Oui...on peut trouver pire qu'au lac léman...10°C à 5m et la barre pour ceux qui ont cherché les 30 m. Charcuteries, fondue aux bolets, vins, cafés, dessert copieusement arrosés de crème chantilly servis en profusion par l'hôtel du Grammont a eu raisons des dernières motivations pour la plongée de nuit. Ballade au bord du lac (pour digérer) et jeux ont pris le dessus.



Au petit matin quelques plongeurs motivés ont rejoint les eaux troubles du lac accompagnés des perches, des truites et du soleil qui, contre toute attente s'est montré très généreux ce dimanche.

Dernières plongées en fin de matinée qui ont mis fin à cette nouvelle expérience subaquatique qui je l'espère aura été agréable pour tous. Apéros, et repas à l'extérieur histoire de se motiver...bein oui fallait redescendre tout le matériel...sans oublier la fameuse photo souvenir. Quant au lac : quelques perches, truites, un joli tombant dans la zone des 8m., rien de transcendant mais comme l'on dit : l'important c'est de participer et avec le sourire...mission accomplie...

D'autres photos sont actuellement dans le smartgroups du club.

Stéphane Schweizer

Comment détruire un phare de plongée (quelques exemples)

Comment "claquer" à coup sûr l'ampoule du Phare :

allumez le phare quelques secondes pendant la charge ou avant un minimum d'une heure et demi après la fin de celle-ci, ou bien en Plongée allumez votre phare et tapez celui-ci (en particulier la tête) sur un rocher , le filament proche de la fusion tombera instantanément .

Comment faire rouiller l'intérieur du phare et ses composants :

aussitôt arrivé à la maison après la plongée, rincer (ou pas) le phare, puis aussitôt ouvrez-le de façon à ce qui reste de l'eau dans les filetages ou les bouchons, pénètre à l'intérieur (par gravité ou ruissellement).

La rouille et l'oxydation vont pouvoir commencer leur travail.

Comment provoquer de la condensation à l'intérieur d'un Phare :

sur le bateau de plongée, bien laisser le phare au soleil pendant au minimum une heure (ou plus), puis le saisir et l'immerger rapidement, par exemple en sautant à l'eau.

Comment provoquer un échauffement interne destructif :

(surtout pour les joints toriques assurant l'étanchéité et les composants internes), on peut par exemple allumer son phare hors de l'eau plus que quelques secondes ; la nuit pour changer une roue sur un véhicule, ou bien pour éclairer une entrée de port pendant la navigation.

Comment faire exploser un hublot:

très simplement en allumant son phare sur le pont du bateau pendant un minimum de dix bonnes minutes puis en sautant à l'eau (avec le phare naturellement), en principe le choc thermique devrait le faire exploser et permettre enfin le refroidissement par noyade fatidique.

Comment après une entrée d'eau accidentelle être sûr que le Phare sera HS:

(par exemple après l'oubli de la remise en place d'un bouchon de recharge ou une fermeture incomplète), sitôt l'entrée d'eau constatée et arrivé à la maison, bien laisser le phare "mariner" avec l'eau à l'intérieur et surtout ne pas démonter les accumulateurs, ne pas les rincer à l'eau tiède et avec du savon liquide sous la douche et ne pas les sécher au sèche cheveux (ou par défaut au soleil)

Comment être sûr que l'eau va finir par s'infiltrer dans votre phare:

en ne graissant jamais vos joints toriques et en ne les changeant jamais. Ainsi au bout de 5 à 10 ans ils seront déformés par les diverses pressions et "micro-fissurés", permettant ainsi l'infiltration de l'eau.

De même les poils de toutes sortes, les poussières et en particulier le sable (inévitables au fond) seront des alliés précieux , surtout pour les portées de joint torique.

De même pour ces portées de joint torique (ou gorges) le changement ou plus particulièrement l'extraction du vieux joint à l'aide d'épingle, de clou, de brucelles métalliques bien affûtées ou même de petit couteau sera un bon moyen de rayer définitivement celles-ci.

<http://www.esm2.com/detruire.htm>

Gonflage des bouteilles

Une permanence est assurée tous les mercredis de 19h00 à 20h00 jusqu'au 7 mai afin de gonfler vos bouteilles de plongée.

A partir du 16 mai 2003, la permanence aura lieu le vendredi de 18h00 à 20h00.

Adresse Internet

<http://www.scubastore.com>
<http://www.oceans.fr>

Prochaine parution

Avril 2003
Délai pour m'envoyer vos articles
10 mars 2002